

## Communiqué de presse

Exploitation des autoroutes des cantons de Genève, Vaud et Fribourg

### **SIERA : l'établissement autonome de droit public est en place**

**Les Cantons de Genève, Vaud et Fribourg ont créé, le 1<sup>er</sup> janvier 2019, un établissement autonome de droit public pour l'exploitation des autoroutes situées dans les trois cantons. Son organisation opérationnelle se met progressivement en place : la direction est au complet depuis novembre 2018 et le conseil d'établissement - organe suprême de direction - s'est réuni pour la première fois le 30 août 2019. Il est composé de l'ingénieur cantonal fribourgeois, de l'ingénieur cantonal genevois, du directeur général de la mobilité et des routes du canton de Vaud et de deux membres externes.**

Depuis 2008, la Confédération est propriétaire des routes nationales et délègue leur exploitation à des unités territoriales, sur la base de contrats de prestation. Créée en 2008 pour exploiter les autoroutes de Genève, Vaud et Fribourg, l'Unité territoriale II a fonctionné sur une base partenariale conventionnée. Elle a délivré des prestations de qualité, mais sa structure administrative était complexe. Pour répondre aux exigences de la Confédération, améliorer la gouvernance, renforcer les synergies intercantionales et réduire les coûts, les trois cantons ont décidé de créer un établissement autonome de droit public. Celui-ci a été créé le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Pour marquer le changement, l'Unité territoriale II est devenue Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA).

SIERA est doté d'une direction commune aux trois cantons, composée de MM. Olivier Mauron, directeur, Marc-André Luy, responsable exploitation, Yves Borremans, responsable électromécanique et Samuel Grosclaude, responsable support. La gestion stratégique est assumée par un conseil d'établissement constitué de MM. Pierre-Yves Gruaz, directeur général de la mobilité et des routes du canton de Vaud, André Magnin, ingénieur cantonal fribourgeois, Cédric Joseph, ingénieur cantonal genevois et de deux membres externes : Mme Dominique Jordan Perrin, économiste, ainsi que M. Patrick Eperon, responsable politique mobilité au Centre Patronal à Lausanne. Ces derniers ont été nommés, conformément à la Convention intercantonale SIERA, par les ingénieurs cantonaux et le directeur général de la mobilité et des routes. La première séance du conseil d'établissement a eu lieu le 30 août 2019.

SIERA fonctionne grâce à quelque 180 collaborateurs qui restent employés de leur administration cantonale respective. Ils exploitent 302 km d'autoroutes (soit  $\frac{1}{6}$  du réseau national) à partir de huit centres d'entretien, répartis sur les trois cantons (La Chapelle, Bursins, Blécherette, Yverdon-les-Bains, Rennaz, Fribourg, Domdidier et Vaulruz). Les collaborateurs sont chargés du service hivernal, de l'entretien des surfaces vertes, du nettoyage, de l'entretien du système électromécanique (caméras, éclairage, ventilation, etc.), de l'entretien et de la maintenance des équipements techniques, ainsi que de la mise en place de la signalisation temporaire. Les chantiers de gros entretiens, tels que l'assainissement des ouvrages d'art, le renouvellement des revêtements, etc. sont de la compétence de l'Office fédéral des routes.

SIERA - Service intercantonal d'entretien  
du réseau autoroutier Genève / Vaud / Fribourg

Lausanne, le 5 septembre 2019.

**Renseignements complémentaires :**

**Pierre-Yves Gruaz, président du conseil d'établissement SIERA, 021 316 71 30**  
**Olivier Mauron, directeur SIERA, 021 316 70 81**